

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CAPA des ens. du 2d degré, prof. de l'ensam, cpe, psy. d'Orléans-Tours

CAPA
335

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00		au 08/12/2022 à 17h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 14 688	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées		7
B. Nombre de votants	B = 6 888		Nombre de sièges à pourvoir		P = 19
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 235		Quotient électoral (2 décimales)		
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 6 653		$G = \frac{D}{P} = \frac{6\,653}{19} = 350,16$		

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
SUD éducation - Solidaires	SUD	371	1				1
SE-Unsa Votre allié du quotidien		763	2				2
AVEC LA FSU POUR LE SECOND DEGRÉ	FSU	2 833	8	1° - 314,78			9
SNALC De l'école au supérieur	SNALC	801	2				2
Sgen-CFDT Votre voix. Notre action.	Sgen-CFDT	564	1				1
FNEC FP FORCE OUVRIERE	FO-FNECFP	751	2				2
La CGT Educ'action Engagée, sans compromission	CGT Educ'action	570	1		2° - 285,00		2

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)
SE-Unsa - SN2D-Unsa (100 - 0)	SE-UNSA	SE-UNSA	100,00 %
SE-Unsa - SN2D-Unsa (100 - 0)	SN2D-Unsa	SN2D-Unsa	0,00 %

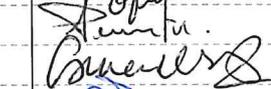
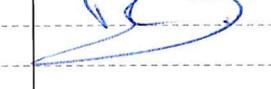
PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CAPA
335

CAPA des ens. du 2d degré, prof. de l'ensam, cpe, psy. d'Orléans-Tours

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00	au 08/12/2022 à 17h00
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 14 688	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées 7
B. Nombre de votants	B = 6 888		Nombre de sièges à pourvoir P = 19
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 235		Quotient électoral (2 décimales)
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 6 653		$G = \frac{D}{P} = \frac{6\ 653}{19} = 350,16$

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
CALTON Laurent	Sgen - CFDT	
NAVARROGOMET Muriel	Fuec FP FO	
PASCALOUX Cyrelle	SE-UNSA	
FERTE Gilles	SUD	
PENNETIER ANTONIN	FSO	
CHEBRON Laurent	SNALL	
SAVAJOL Paule	CGT	
JOBERT Priscille	Red tract	
ROBET DAVID		